



PROTOCOLE SANITAIRE

ÉCOLE DE BELLEFOIS

Sommaire

Préambule.....	2
Spécificités de l'école.....	2
Organisation des entrées et des sorties.....	2
Limitation du brassage des élèves.....	3
Lavage de mains.....	3
Port du masque.....	4
Ventilation des classes.....	4
Nettoyage et désinfection des locaux.....	4
Utilisation du gymnase.....	4

Préambule

Un protocole sanitaire a été défini par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : *Protocole sanitaire – Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte Covid-19 pour l'année scolaire 2020-2021 – 2 novembre 2020*

Ce document a pour objectif de lister les particularités d'application du protocole sus-cité pour l'école de Bellefois, pendant le temps scolaire. Il est applicable à partir du 16 novembre 2020.

Spécificités de l'école

L'école de Bellefois est une école primaire, comprenant tous les niveaux de la Petite Section au CM2.

Les effectifs de l'école sont, au 2 novembre 2020 de 140 élèves répartis sur 6 classes comme suit :

PS-MS-GS S. Lamy	26
PS-MS-GS E. Kambal	26
CP C. Maury	20
CE1-CE2 E. Renéaume	24
CE2-CM1 S. Dreulle	24
CM2 N. Wolff	20

L'école dispose d'un dortoir, d'une garderie, d'une cantine, d'une salle de motricité, d'une bibliothèque, d'une salle de réunion et d'une salle d'art visuel.

Un gymnase sis sur la place de l'école est également utilisé par les classes de l'élémentaire.

Organisation des entrées et des sorties

Niveaux	Enseignants	Matin		Après-midi		Lieu d'entrée et sortie
		Accueil	Fin des cours	Accueil	Fin des cours	
PS-MS-GS	Mme Lamy	8h35 à 8h45	11h45	13h35 à 13h45	16h00	Portail principal
PS-MS-GS	Mme Kambal	8h35 à 8h45	11h50	13h40 à 13h50	16h00	Portail principal
CP	Mme Maury	8h35 à 8h45	12h00	13h50 à 14h00	16h00	Portail secondaire
CE1-CE2	Mme Renéaume	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail secondaire
CE2-CM1	Mme Dreulle	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail principal
CM2	M. Wolff	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail principal

Remarques :

- Pour tous les élèves ne mangeant pas à la cantine (quelle que soit leur classe), la sortie s'effectue par le portail principal.
- Contrairement à ce qui se passait jusqu'à présent, les parents des enfants de maternelle ne sont plus autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à leur classe. L'accueil est effectué par les enseignantes au portail.
- Le matin, le portail est fermé à 8h45 pour les premières classes et 9h00 pour les suivantes. Il est important de bien respecter les horaires d'arrivée.

Limitation du brassage des élèves

Afin de limiter au mieux le brassage et des élèves et pour rester cohérent avec l'organisation du temps périscolaire, le planning des récréations devient le suivant :

Niveaux	Classes	Matin		Après-midi	
PS-MS-GS	Mme Lamy	10h00 à 10h30	Côté préau	14h55 à 15h25	Côté muret
PS-MS-GS	Mme Kambal	10h10 à 10h40	Côté muret	14h50 à 15h20	Côté préau
CP	Mme Maury	10h05 à 10h20	Terrain de football	14h45 à 15h00	Terrain de football
CE1-CE2	Mme Renéaume	10h20 à 10h35	Terrain de football	15h00 à 15h15	Terrain de football
CE2-CM1	Mme Dreulle	10h35 à 10h50	Terrain de football	15h25 à 15h40	Côté préau
CM2	M. Wolff	10h40 à 10h55	Préau	15h15 à 15h30	Terrain de football

Remarques :

- Les horaires sont étudiés pour que les élèves de chaque classe ne se côtoient ni en récréation ni lors du passage aux toilettes.
- La cour est aménagée par zones pour respecter le non brassage entre chaque classe.

Lavage de mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux en utilisant une serviette en papier jetable.

Les élèves se lavent les mains (soit au lavabo de la classe, soit dans les sanitaires) :

- à l'arrivée dans l'école (matin et après-midi pour les élèves ne mangeant pas à la cantine) ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes.

- avant et après chaque repas.

En fin de journée de classe, le nettoyage des mains sera effectué à la maison ou à la garderie en fonction de la destination de l'élève.

Port du masque

- Pour les adultes, le port du masque reste obligatoire dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs.
- Les élèves à partir du CP doivent dorénavant également porter un masque « grand public » dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Si un élève se présente à l'école sans masque, son enseignant lui en fournira un.
- Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.

Ventilation des classes

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation et au moment du déjeuner (en l'absence de personnes).

Nettoyage et désinfection des locaux

Se référer au protocole sanitaire de la Mairie.

Utilisation du gymnase

L'utilisation du gymnase impose les contraintes suivantes :

- un passage aux toilettes et lavage des mains avant de sortir de l'école ;
- pas d'accès aux vestiaires du gymnase ;
- pas d'accès aux sanitaires (sauf cas d'urgence).

La désinfection des points de contact est assurée par le personnel communal